

# Adoption du catalogue 2021 des tarifs, redevances et barèmes de la régie Eau de Paris

## Délibération 2020-089

### Exposé

Le Conseil d'administration approuve chaque année la révision et la mise à jour des tarifs, redevances et barèmes de la régie Eau de Paris. Sont exposées ci-après les principales évolutions proposées pour 2021.

#### 1. FIXATION DU TARIF APPLICABLE AU PRIX DE L'EAU POTABLE

Pour 2021, Eau de Paris ne modifiera pas le tarif de la part eau potable, fixé à 1,0063 €/m<sup>3</sup> HT depuis 2017.

#### 2. FIXATION DES REDEVANCES APPLICABLES AU PRIX DE L'EAU POTABLE

Le prix de l'eau facturé à l'usager comprend différentes taxes et redevances collectées par la régie pour le compte des services d'assainissement et d'établissements publics nationaux intervenant dans le domaine de l'eau. Les tarifs des taxes et redevances dont l'abonné est directement redevable sont déterminés par les organismes concernés : le syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et la ville de Paris pour la part assainissement et l'agence de l'eau Seine-Normandie (AESN).

En revanche, les tarifs des taxes et redevances qui s'appliquent à Eau de Paris en tant que préleveur ou occupant du domaine public fluvial, relèvent d'un vote du Conseil d'administration de la régie pour que cette dernière les répercute ensuite sur le prix facturé à l'abonné. Il s'agit des 3 redevances suivantes :

- redevance de prélèvement « Ressources en eau » versée à l'AESN ;
- redevance voies navigables versée à Voies navigables de France (VNF) ;
- redevance de soutien d'étiage versée à l'établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs (EPTB).

Le mécanisme de calcul de ces taux vise à assurer une égalité entre le montant perçu par Eau de Paris en application du tarif voté et le montant effectivement appelé par les organismes émetteurs. L'égalité entre les dépenses et les recettes est vérifiée sur une durée pluriannuelle, les soldes des redevances étant perçus et payés en année n+1, voire n+2.

Les taux de redevances au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont les suivants, à comparer aux taux en vigueur de 2015 à 2020 :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PRELEVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU	0.0603 €	0.0489 €	0.0631 €	0.0652 €	0.0700 €	0.0700 €	0.0700 €
VOIES NAVIGABLES DE	0.0085 €	0.0078 €	0.0087 €	0.0078 €	0.0087 €	0.0093 €	0.0102 €

FRANCE							
SOUTIEN D'ÉTIAGE	0.0078 €	0.0005 €	0.0017€	0.0081€	0.0081 €	0.0025 €	0.0050 €
TOTAL	0.0766 €	0.0572 €	0.0735 €	0.0811 €	0.0868 €	0.0818 €	0.0852 €

### 3. FIXATION DU TARIF APPLICABLE AU PRIX DE L'EAU NON POTABLE AUX USAGERS MUNICIPAUX

La ville de Paris est aujourd'hui le principal client de l'eau non potable, destinée au nettoyage des chaussées, des égouts, et à l'arrosage des parcs et jardins.

Le montant des recettes prévu en 2021 est fixé à 15 532 090 €, hors TVA et hors redevances, pour une consommation forfaitaire annuelle plafonnée à 67,8 millions de m<sup>3</sup>, soit un prix de 0,2291 € HT/m<sup>3</sup>.

Les mètres cubes supplémentaires consommés au-delà du forfait de 67,8 Mm<sup>3</sup> seront facturés au prix unitaire de 0,2291 € HT.

EAU NON POTABLE	Tarifs HT au 01-01-2020	Tarifs HT au 01-01-2021	Unités
TARIFS MUNICIPAUX			
Fourniture en gros d'eau non potable (forfait)	15 532 090	15 532 090	Annuel
Fourniture en gros d'eau non potable (variable)	0,2291	0,2291	m <sup>3</sup>

### 4. FIXATION DES REDEVANCES APPLICABLES AU PRIX DE L'EAU NON POTABLE

Il est proposé, de même que pour l'eau potable, d'actualiser les tarifs des redevances applicables à la fourniture d'eau non potable, en fonction du bilan économique prévisionnel de chaque redevance.

Les taux de redevances au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont les suivants, à comparer aux taux en vigueur de 2015 à 2020 :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
PRELEVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU	0.0236 €	0.0181 €	0.0214 €	0.0256 €	0.0190 €	0.0069 €	0.0109 €
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE	0.0064 €	0.0070 €	0.0056 €	0.0093 €	0.0066 €	0.0055 €	0.0065 €
SOUTIEN D'ÉTIAGE		0.0002 €	0.0038 €	0.0030 €	0.0030 €	0.0039 €	0.0031 €
TOTAL	0.0300 €	0.0253	0.0308 €	0.0379 €	0.0286 €	0.0163 €	0.0205 €

### 5. FIXATION DES TARIFS APPLICABLES AUX AUTRES PRODUITS ET PRESTATIONS

Les fournitures de produits et prestations effectuées par Eau de Paris dans le cadre de ses missions font l'objet d'une tarification dont les prix unitaires et les modalités de révision sont précisés dans un catalogue des tarifs et redevances, mis à jour annuellement et soumis à l'approbation du Conseil d'administration.

Les changements proposés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, qui dépassent la simple actualisation liée à l'application des formules de révision, sont exposés ci-après, par catégorie de famille de produits :

a) Famille de tarifs 06 : Analyses laboratoire

La révision tarifaire relative aux analyses de laboratoire conduit à la création, suppression ou à la modification des tarifs détaillés ci-dessous :

1- Tarifs en diminution

ANALYSES LABORATOIRE	Tarifs HT au 01-01-2020	Tarifs HT au 01-01-2021	Unités	Action
PRESTATIONS ANALYTIQUES				
Acrylamide (C-ACRYL)	63,05	26,00	Unité	Diminution tarif
Aminotriazole (C-AMINO)	52,55	39,00	Unité	Diminution tarif
Butyletains (C-BUTYLETAINS)	52,55	32,50	Unité	Diminution tarif
Diphenyletherbromés (C-SP_PBDE)	86,17	32,50	Unité	Diminution tarif
Epichlorhydrine (C-EPICHLO)	53,60	32,50	Unité	Diminution tarif
Hexabromocyclododecane (C-HBCDD)	136,62	26,00	Unité	Diminution tarif
Nonylphénol (C-NONYLPHE)	57,80	32,50	Unité	Diminution tarif
Octylphénol (C-OCTYLPHE)	57,80	32,50	Unité	Diminution tarif
Polybromodiphenylether (C-SUBSTANPRIORPBDE)	89,33	32,50	Unité	Diminution tarif
Tritium (C-3H)	63,05	45,50	Unité	Diminution tarif
PRESTATIONS NON ANALYTIQUES				
Déplacement en tournée (PTOURN)	35,60	25,50	Unité	Diminution tarif

2- Tarifs en augmentation

ANALYSES LABORATOIRE	Tarifs HT au 01-01-2020	Tarifs HT au 01-01-2021	Unités	Action
PRESTATIONS ANALYTIQUES				
Americium 241(C-Am241)	63,05	79,30	Unité	Augmentation tarif
AOX (C-AOX)	42,04	52,00	Unité	Augmentation tarif
Bactéries sulfatoredutrices (C-BSR)	82,82	104,00	Unité	Augmentation tarif
Bactéries thiosulfatoredutrices (C-BTR)	80,80	104,00	Unité	Augmentation tarif
Cesium 134 (C-CS134)	46,36	57,20	Unité	Augmentation tarif
Cesium 137 (C-CS137)	46,36	57,20	Unité	Augmentation tarif
Cobalt60 (C-CO60)	46,36	57,20	Unité	Augmentation tarif
Comptage particules (C-COMPT PART)	89,54	208,00	Unité	Augmentation tarif
Cryptosporidium/giardia (C-CRYPTO) - Eau "propre"	248,97	275,00	Unité	Augmentation tarif
Cryptosporidium/Giardia avec cartouche fournie/lab0 (C-CRYPTOC) - Eau "propre"	357,21	375,00	Unité	Augmentation tarif
Cryptosporidium/giardia (C-CRYPTO) - Eau "sale"	248,97	330,00	Unité	Augmentation tarif
Cryptosporidium/Giardia avec cartouche fournie/lab0 (C-CRYPTOC) - Eau "sale"	357,21	430,00	Unité	Augmentation tarif
Dioxines (C_DIOX_PCB)	189,16	507,00	Unité	Augmentation tarif
Plomb 210 (C-Pb210)	47,29	57,20	Unité	Augmentation tarif
Plutonium 239(C-Pl239)	63,05	79,30	Unité	Augmentation tarif
Polonium 210(C-Po210)	63,05	79,30	Unité	Augmentation tarif
Radium226 (C-Ra226)	63,05	79,30	Unité	Augmentation tarif
Radium228 (C-Ra228)	47,29	57,20	Unité	Augmentation tarif
Strontium 90 (C-SR90)	63,05	79,30	Unité	Augmentation tarif

### 3- Nouveaux tarifs

ANALYSES LABORATOIRE	Tarifs HT au 01-01-2021	Tarifs HT au 01-01-2021	Unités	Action
<b>PRESTATIONS ANALYTIQUES</b>				
Legionella sur 1L (C-LEGIO1L) sur "eau sale"	55,00		Unité	Nouveau tarif
Métaux : 3 éléments (Cu, Ni, Pb) - ICPMS	20,00		Unité	Nouveau tarif
Métaux : 4 éléments (Cu, Ni, Pb, Zn) - ICPMS	23,00		Unité	Nouveau tarif
Métaux : 12 éléments (Al, As, Cd, Cr, Cu, Fe, Mn, Ni, P, Pb, Se, Zn) - ICPMS	66,00		Unité	Nouveau tarif
Métaux : 21 élément (Ag, Al, As, Be, Cd, Co, Cr, Cu, Fe, Mn, Mo, Ni, P, Pb, Sb, Se, Sn, Ti, U, V, Zn) - ICPMS	105,00		Unité	Nouveau tarif
Pack analyses potabilité + métaux de la corrosion (Zn, Cu, Pb, Ni)	85,00		Unité	Nouveau tarif
Pack analyses potabilité + Métaux réglementaire (Pb, Cu, Ni)	82,00		Unité	Nouveau tarif
<b>PRESTATIONS NON ANALYTIQUES</b>				
Frais de dossier (création compte client, devis , programmation et édition feuilles tournées)	35,00		Unité	Nouveau tarif
Frais de flaconnage + Frais de mise en déchets (par échantillon)	5,00		Unité	Nouveau tarif
Modification demande contractualisée : ajout de paramètre	5,00		Unité	Nouveau tarif
Modification demande contractualisée : ajout/modification des destinataires	5,00		Unité	Nouveau tarif
Modification demande contractualisée : reprogrammation	5,00		Unité	Nouveau tarif
Modification demande contractualisée : modification du rapport	5,00		Unité	Nouveau tarif
Eco-participation sur tout support papier (rapport, facture, ...)	3,00		Unité	Nouveau tarif
Frais de sous-traitance hors catalogue	15,00		Unité	Nouveau tarif
Déplacement Grande couronne en urgence heure ouvrable	115,91		Unité	Nouveau tarif
Déplacement Petite couronne en urgence heure ouvrable	100,91		Unité	Nouveau tarif
Déplacement Paris en urgence heure ouvrable	85,91		Unité	Nouveau tarif
Déplacement Grande couronne en urgence heure non ouvrable	154,54		Unité	Nouveau tarif
Déplacement Petite couronne en urgence heure non ouvrable	134,54		Unité	Nouveau tarif
Déplacement Paris en urgence heure non ouvrable	114,54		Unité	Nouveau tarif
Déplacement Grande couronne	77,27		Unité	Nouveau tarif
Déplacement Petite couronne	67,27		Unité	Nouveau tarif
Déplacement infructueux	57,84		Unité	Nouveau tarif
Heure de préleveur	57,50		Heure	Nouveau tarif

#### 4- Tarifs supprimés

ANALYSES LABORATOIRE	Tarifs HT au 01-01-2020	Tarifs HT au 01-01-2021	Unités	Action
<b>PRESTATIONS ANALYTIQUES</b>				
Acide isocyanurique (C-ACISOCYA)	6,31		Unité	Tarif supprimé
Directive Cadre sur l'Eau état chimique (C-EC_M19)	47,86		Unité	Tarif supprimé
Directive Cadre sur l'Eau état écologique (C-EE_M19)	31,22		Unité	Tarif supprimé
Directive Cadre sur l'Eau état chimique HAP (C-EC_M08)	60,56		Unité	Tarif supprimé
Directive Cadre sur l'Eau état chimique OHV/BTX (C-EC_M06)	31,22		Unité	Tarif supprimé
Directive Cadre sur l'Eau état écologique BTX (C-EE_M06)	31,22		Unité	Tarif supprimé
Directive Cadre sur l'Eau état chimiques PCB/Pest. chlorés/ Phtalates (C-EC_M11)	72,84		Unité	Tarif supprimé
Directive Cadre sur l'Eau état chimique Pesticides par LC-QTOF (C-EC_M17)	31,22		Unité	Tarif supprimé
Directive Cadre sur l'Eau état écologique Pesticides par LC-QTOF (C-EE_M17)	31,22		Unité	Tarif supprimé
Emetteurs gamma (C-EMETTEURS GAMMA)	214,39		Unité	Tarif supprimé
Indice biologique IBD (C-IBD)	1 340,01		Unité	Tarif supprimé
Indice biologique IBGA (C-IBGA)	2 680,13		Unité	Tarif supprimé
Indice Macro invertébrés IBGN (C-IBGN)	2 680,13		Unité	Tarif supprimé
Indice Poisson (C-IPR)	2 680,13		Unité	Tarif supprimé
lode 131 (C-I131)	42,04		Unité	Tarif supprimé
Métaux par ICP MS (C-ICPMS)	220,69		Unité	Tarif supprimé
(Eufs d'helminthes(C-HELMINT)	160,79		Unité	Tarif supprimé
Profil TOC Resines (C-PROFIL TOC)	65,16		Unité	Tarif supprimé
Cobalt60(C-CO60)	47,29		Unité	Tarif supprimé
Cesium 134(C-CS134)	47,29		Unité	Tarif supprimé
Cesium 137(C-CS137)	47,29		Unité	Tarif supprimé
<b>PRESTATIONS NON ANALYTIQUES</b>				
Déplacement et prélèvement en urgence (heures ouvrables) (IUJHA)	240,53		Unité	Tarif supprimé
Déplacement et prélèvement en urgence (heures non ouvrables) (IUNHA)	295,37		Unité	Tarif supprimé

b) Famille de tarifs 07 : Communication externe

L'essentiel des modifications porte sur un calage de la tarification de l'occupation du pavillon à l'occasion de prises de vue sur l'occupation de lieux similaires appartenant à la ville. Cette révision tarifaire conduit à la création, suppression ou modification des tarifs détaillés ci-dessous :

COMMUNICATION EXTERNE	Tarifs HT au 01-01-2020	Tarifs HT au 01-01-2021	Unités	Action
LOCATION PAVILLON DE L'EAU				
Auditorium et cafétéria pour les associations, dans le domaine de l'environnement, de la santé, le sociale, à but non lucratif et qui concourent à la satisfaction d'un besoin d'intérêt général	300,00	300,00	Unité	Modification libellé
Parcours de l'eau	0,00		Unité	Tarif supprimé
Visite guidée du Pavillon de l'Eau et exposition permanente	150,00		Unité	Tarif supprimé
Visite guidée tout public d'une heure		180,00	Unité	Nouveau tarif
Conduite d'ateliers / animations ludiques tout public		200,00	Unité	Nouveau tarif
Visite guidée du Pavillon de l'Eau et exposition permanente pour classe, centre aéré, associations, services de la ville et administration	0,00		Unité	Tarif supprimé
Atelier de dégustation d'eau au Pavillon de l'Eau	200,00		Unité	Tarif supprimé
Atelier de dégustation d'eau à l'extérieur	400,00		Unité	Tarif supprimé
Tournage long métrage, fiction TV ou photo publicitaire (journée semaine)	400,00	700,00	Unité	Augmentation tarif
Tournage long métrage, fiction TV ou photo publicitaire (nuit, dimanche et jours fériés)		1 050,00	Unité	Nouveau tarif
Tournage long métrage, fiction TV ou photo publicitaire (demi-journée semaine)		350,00	Unité	Nouveau tarif
Tournage long métrage, fiction TV ou photo publicitaire (demi-journée nuit, dimanche et jours fériés)		525,00	Unité	Nouveau tarif
Tournage long métrage, fiction TV ou photo publicitaire (journée occupation sans tournage)		350,00	Unité	Nouveau tarif
Tournage court métrage ou documentaire (journée semaine)	130,00	250,00	Unité	Augmentation tarif
Tournage court métrage ou documentaire (nuit, dimanche et jours fériés)		375,00	Unité	Nouveau tarif
Tournage court métrage ou documentaire (demi-journée semaine)		125,00	Unité	Nouveau tarif
Tournage court métrage ou documentaire (demi-journée nuit, dimanche et jours fériés)		188,00	Unité	Nouveau tarif
Tournage court métrage ou documentaire (journée occupation sans tournage)		125,00	Unité	Nouveau tarif
Photo artistique hors publicité ou commerciale (journée semaine)	65,00	100,00	Unité	Augmentation tarif
Photo artistique hors publicité ou commerciale (nuit, dimanche et jours fériés)		150,00	Unité	Nouveau tarif
Photo artistique hors publicité ou commerciale (demi-journée semaine)		50,00	Unité	Nouveau tarif
Photo artistique hors publicité ou commerciale (demi-journée nuit, dimanche et jours fériés)		75,00	Unité	Nouveau tarif

c) Famille de tarifs 08 : Produits dérivés

L'essentiel des modifications porte sur la suppression de tarifs relatifs aux produits qui ne sont plus proposés à la vente. La révision tarifaire relative aux produits dérivés conduit ainsi à la création, suppression ou modification des tarifs détaillés ci-dessous :

PRODUITS DÉRIVÉS	Tarifs HT au 01-01-2020	Tarifs HT au 01-01-2021	Unités	Action
<b>CARAFES</b>				
Carafe - Tarif public	8,33		Unité	Tarif supprimé
Carafe - Prix personnel Eau de Paris	5,83		Unité	Tarif supprimé
Carafe Eau de Paris - Prix professionnel (restaurateurs, distributeurs, administrations, ....) (prix unitaire, hors port, à partir de 24 unités)	7,32	7,32	Unité	Modification libellé
Carafe Eau de Paris - Prix pour la Ville de Paris pour ses usages propres ou dans le cadre d'une vente en gros ou de mise en dépôt vente (prix unitaire, hors port, à partir de 24 unités)		7,00	Unité	Nouveau tarif
Carafe sur mesure -< 492 unités	10,00		Unité	Tarif supprimé
Carafe sur mesure -> ou = 492 unités	9,17		Unité	Tarif supprimé
Carafe sur mesure Plus de 492 unités (prix unitaire, hors port, design monochrome)	7,50	12,00	Unité	Augmentation tarif
<b>GOURDES, MACHINES A GAZEIFIER ET AUTRES PRODUITS</b>				
Eponge - Unité	3,75		Unité	Tarif supprimé
Eponge - Pack de 3	10,42		Unité	Tarif supprimé
Bouteille en verre	4,17		Unité	Tarif supprimé
Bouillotte	4,17		Unité	Tarif supprimé
Gourde sérigraphiée - Prix public (vrac 1/2 coul.)	3,25		Unité	Tarif supprimé
Gourde sérigraphiée - Prix personnel Eau de Paris	2,50		Unité	Tarif supprimé
Gourde vierge - Prix professionnel (vrac)	1,85		Unité	Tarif supprimé
Gourde serigraphiée - Prix professionnel (vrac)	3,00		Unité	Tarif supprimé
Coffret siphon pour gazeifier l'eau - Prix public	35,00		Unité	Tarif supprimé
Coffret siphon pour gazeifier l'eau - Prix personnel Eau de Paris	30,00		Unité	Tarif supprimé
Boîte de 10 cartouches de CO2	4,17		Unité	Tarif supprimé
Pack de 2 bouteilles PET compatible siphon - Prix public	14,17		Unité	Tarif supprimé
Pack de 2 bouteilles PET compatible siphon - Prix personnel Eau de Paris	12,50		Unité	Tarif supprimé
Ecocup	0,42		Unité	Tarif supprimé
Gourde végétale		2,92	Unité	Nouveau tarif
Gourde en bambou		10,75	Unité	Nouveau tarif
<b>LIVRES ET DVD</b>				
DVD	*voir conditions particulières		Unité	Tarif supprimé

d) Famille de tarifs 11 : Etalonnage de débitmètre massique et volumique

La révision tarifaire relative aux prestations d'étalonnage de débitmètre massique et volumique conduit à la création ou modification des tarifs détaillés ci-dessous :

ÉTALONNAGE DE DEBITMETRE MASSIQUE ET VOLUMIQUE (hors frais de port)	Tarifs HT au 01-01-2020	Tarifs HT au 01-01-2021	Unités	Action
--	----------------------------	----------------------------	--------	--------

ÉTALONNAGE MASSIQUE EN LABORATOIRE

Point supplémentaire (débit différent ou répété) - Diamètres jusqu'à 150 mm	48,06	17,12	Unité	Diminution tarif
Etalonnage sur 2ème voie		75,00	Unité	Nouveau tarif
Constat ou certificat COFRAC sur 2ème voie		50,00	Unité	Nouveau tarif
Montage - démontage en cas d'étalonnage impossible - Diamètres jusqu'à 150 mm	71,12	335,83	Unité	Augmentation tarif

ÉTALONNAGE VOLUMIQUE EN LABORATOIRE

Montage - démontage en cas d'étalonnage impossible - Diamètres jusqu'à 150 mm	80,86	190,21	Unité	Augmentation tarif
Montage - démontage en cas d'étalonnage impossible - Diamètre entre 200 et 250 mm	119,18	381,40	Unité	Augmentation tarif
Montage particulier - démontage en cas d'étalonnage impossible		486,09	Unité	Nouveau tarif
Montage - démontage en cas d'étalonnage impossible - Diamètre 300 mm	173,84	524,72	Unité	Augmentation tarif
Montage - démontage en cas d'étalonnage impossible - Diamètre entre 350 et 400 mm	205,55	396,27	Unité	Augmentation tarif
Montage - démontage en cas d'étalonnage impossible - Diamètre 500 mm	268,98	355,23	Unité	Augmentation tarif
Montage - démontage en cas d'étalonnage impossible - Diamètre 600 mm	332,31	905,09	Unité	Augmentation tarif
Montage - démontage en cas d'étalonnage impossible - Diamètre entre 700 et 800 mm	332,31	918,45	Unité	Augmentation tarif
Montage - démontage en cas d'étalonnage impossible - Diamètre 1000 mm	569,58	1 168,89	Unité	Augmentation tarif
Etalonnage sur 2ème voie		75,00	Unité	Nouveau tarif
Constat ou certificat COFRAC sur 2ème voie		50,00	Unité	Nouveau tarif

e) Famille de tarifs 13 : Occupation du domaine

La révision tarifaire relative à l'occupation du domaine conduit à la création ou à la modification des tarifs détaillés ci-dessous :

OCCUPATION DU DOMAINE	Tarifs HT au 01-01-2020	Tarifs HT au 01-01-2021	Unités	Action
-----------------------	----------------------------	----------------------------	--------	--------

OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE OU PUBLIC

Poteau, pylône et petit équipement (avec une emprise d'occupation projetée au sol inf à 4 m2)	24,29	24,29	unité / an	Modification libellé
Poste de transformation ou construction analogue (y compris poteau, pylône et petit équipement avec une emprise d'occupation projetée au sol sup à 4 m2)	110,42	110,42	Unité / an	Modification libellé
Redevance lors de manifestations éphémères et ponctuelles (non récurrentes) <6 mois pour les associations à but non lucratif : déballages, échafaudages, course sportive, concert ... € / m2 et par événement		0,00	m2 / événement	Nouveau tarif

f) Fixation des formules de révision applicables aux prix 2021

Certaines prestations font l'objet d'une tarification révisable annuellement par l'application d'une formule de révision. Chaque année, le conseil d'administration vote la mise à jour des dites formules de révision.

Les résultats des formules de révision applicables par famille de produits d'Eau de Paris à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont :

Famille de produits	Formule de révision	janv-21	Evolution en % Tarif 2021/2020
Eau non potable usagers privés	K.EAU	1,0022	0,2%
Gestion abonnés usagers	K.DIV	1,00	0%
Branchements Travaux	K.TRAV	1,00	0%
Analyses de laboratoire	K.LAB	1,01	1%
Ingenierie, vérification des installations intérieures, auscultations de conduits, chlorscan, étalonnage de débitmètre	K.ING	1,00	0%
Appareils hydrauliques	K.ICN1	1,00	0%
Désinfection des conduites	K.IM	1,00	0%
Désinfection des conduites (fournitures)	K. Série 201300	1,00	0%
Désinfection des conduites	K.ICHT-M	1,02	2%
Occupation du domaine	K.IRL	1,01	1%
Occupation du domaine	K.FER	1,01	1%
Accès réseau ENP	K.RES	1,01	1%

Il est précisé que dans le cas où le résultat d'une formule de révision est inférieur à 1, le prix reste inchangé.

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la révision et la mise à jour des tarifs, redevances et barèmes de la régie Eau de Paris.

Le Conseil d'administration,

Vu les articles R 2221-18 et suivants du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles 10 et 12 des statuts de la régie Eau de Paris,

Sur l'exposé du Président, puis débat contradictoire,

Après en avoir délibéré :            à l'unanimité     à la majorité

DECIDE

Article 1er :

Le tarif de la part variable de fourniture d'eau potable est fixé 1,0063€ HT / m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Article 2 :

Le tarif de la redevance AESN de prélèvement sur la ressource en eau, appliquée à l'abonné pour l'eau potable, est fixée à 0,0700€ HT / m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Article 3 :

Le tarif de la redevance sur les Voies Navigables de France, appliquée à l'abonné pour l'eau potable, est fixé à 0,0102 € HT /m<sup>3</sup> à compter du 1er janvier 2021.

Article 4 :

Le tarif de la redevance de soutien d'étiage, appliquée à l'abonné pour l'eau potable, est fixé à 0,0050 € HT / m<sup>3</sup> à compter du 1er janvier 2021.

Article 5 :

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le montant forfaitaire annuel pour la fourniture à la ville de Paris de 67,8 Mm<sup>3</sup> d'eau non potable est fixé à 15 532 090 € HT. Tout m<sup>3</sup> consommé au-delà du forfait de 67,8 Mm<sup>3</sup> est facturé à 0,2291€ HT/m<sup>3</sup>.

Article 6 :

Le tarif de la redevance AESN de prélèvement sur la ressource en eau, appliqué aux services municipaux et aux abonnés particuliers pour l'eau non potable, est fixé à 0,0109 € HT / m<sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Article 7 :

Le tarif de la redevance sur les voies navigables, appliqué aux services municipaux et aux abonnés particuliers pour l'eau non potable, est fixé à 0,0065 € HT / m<sup>3</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Article 8 :

Le tarif de la redevance de soutien d'étiage, appliqué aux services municipaux et aux abonnés particuliers pour l'eau non potable, est fixé à 0,0031 € HT/m<sup>3</sup> à compter du 1er janvier 2021.

Article 9 :

Le Conseil d'administration approuve la révision des tarifs, redevances et barèmes d'Eau de Paris.

Article 10 :

Le Conseil d'administration approuve le catalogue des tarifs et redevances figurant en annexe de la présente délibération, comprenant les tarifs, les coefficients et formules de révision propres à chaque tarif, ainsi que leurs conditions particulières.

Article 11 :

Les tarifs et redevances figurant dans le catalogue en annexe prennent effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Ils se substituent à cette date à l'ensemble des tarifs et redevances antérieurement en vigueur.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-après mentionnés

Monsieur le Président du Conseil d'administration de la régie Eau de Paris,  
Dan Lert

Délibération du Conseil d'administration du : 18 décembre 2020

Affiché au siège de la régie le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Acte rendu exécutoire par le Directeur général de la régie le :

La présente délibération peut être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'affichage au siège de la régie.